



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME de quatre questions d'actualité qui seront abordées en fin de Conseil.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE les comptes rendus du Conseil Municipal des 30 mai et 4 juillet 2013. – **A LA MAJORITE.**
- REND hommage à la mémoire de Monsieur Jean-Michel PRETCEILLE et observe une minute de silence.
- AUTORISE Madame la Maire à déléguer sa signature, sous sa surveillance et sa responsabilité, à Monsieur Daniel BREJAUD, directeur des services techniques et à Madame Valérie MORA, directrice des finances, pour signer tout bon de commande d'une valeur inférieure ou égale à 500 euros toutes taxes comprises, pour des achats de services, fournitures courantes et travaux, relevant des sections de fonctionnement et d'investissement du budget et DECIDE de modifier la délibération du 14 mars 2008. – **A LA MAJORITE.**
- APPROUVE la décision modificative n°1, liée au budget principal de 2013. – **A LA MAJORITE.**
- ENTEND une présentation du bilan de la rentrée des classes, de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans le cadre de la refondation de l'école.
- PREND ACTE de la précision sur les tarifs des accueils de loisirs.
- ACCORDE la garantie de la ville pour les emprunts souscrits par le Logis Social du Val d'Oise auprès de la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre de l'acquisition de 29 logements locatifs sociaux 30-34 avenue Roger Guichard et AUTORISE Madame la Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des dépôts et consignations et l'emprunteur. – **A LA MAJORITE.**
- DECIDE de constituer une servitude de passage pour une canalisation d'eaux usées sur les parcelles AD 11 et 13 au profit du SIARP, DESIGNE Maître Huchet et AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier. – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE d'acquérir les lots de volumes n° 3 000 et 4 000, rue de la Papeterie à l'euro symbolique. DESIGNE Maître HUCHET et AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier adjoint au Maire à signer les documents afférents à cette acquisition. – **A LA MAJORITE.**
- ACCEPTE le principe de la rétrocession à la commune des cheminements piétons du quartier de l'Oureq et S'ENGAGE à financer leur réfection dans le cadre du budget primitif 2014 – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à déposer une déclaration préalable pour l'agrandissement du cimetière route de Pierrelaye. – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE d'échanger les parcelles BE 53p, BE 81p sur le territoire d'Eragny, contre la parcelle BX 75 sur le territoire d'Herblay et DECIDE d'engager les démarches nécessaires auprès du Préfet du département. – **A L'UNANIMITE.**

- PREND ACTE de la présentation du rapport de la chambre régionale des comptes d'Ile de France sur la gestion de la Société Publique Locale d'Aménagement de Cergy-Pontoise.

- AUTORISE Madame la Maire à signer les avenants aux conventions d'objectifs et de financement pour la prestation de service Accueil loisirs sans hébergement avec la CAF. – **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention avec la Région Ile-de-France pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 242,50 € pour la réalisation du guide Nature en Ville. – **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 800 € à l'association les Doigts d'or. – **A L'UNANIMITE.**

DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 500 € à l'association l'Ecole du Dragon. – **A L'UNANIMITE.**

DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 800 € à l'association les Amis du village. – **A L'UNANIMITE.**

DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 1 200 € l'association Eragny Lecture. – **A L'UNANIMITE.**

DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 800 € l'association SPEB 95. – **A L'UNANIMITE.**

- CONFIE à Madame Dominique GILLOT et Monsieur Philippe RELIN un mandat spécial pour représenter la commune, dans le cadre de son accord de coopération décentralisée avec la commune de Ouagadougou, pour l'inauguration de l'école C de Nioko, du 4 au 10 novembre 2013. – **A LA MAJORITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à verser une subvention de 2 000 € à l'AFEV dans le cadre du projet de colocation solidaire Kap's et à solliciter la participation de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. – **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à créer à compter du 1er septembre 2013 :
- dix emplois à temps complet d'adjoint d'animation de 1ère classe, catégorie C, filière animation pour accroissement temporaire d'activité,
- trois postes d'Emploi d'Avenir, adjoint d'animation, pour le département Enfance,
- deux postes d'éducateur des activités physiques et sportives, catégorie B, filière sportive, à temps non complet à 50 %, au département Sports, Loisirs et Vie associative. **A LA MAJORITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à créer :
- un poste d'infirmière de classe normale, catégorie A, filière médico-sociale, pour le département Petite Enfance, à compter 1er octobre 2013,
- un poste d'attaché de conservation du patrimoine, catégorie A, filière culturelle pour le département Administration générale, à compter 1er novembre 2013 – **A L'UNANIMITE.**

- PREND ACTE de la mise à disposition de l'archiviste de la ville à mi-temps auprès de la commune de Jouy le Moutier.

- ENTEND la réponse aux trois questions d'actualité relatives à :
- la création d'une résidence d'accueil pour personnes handicapées entre la rue du Parc et le boulevard Charles de Gaulle.
- la vente d'une propriété place de la République.
- aux conditions de travail des employés de la commune durant les fortes chaleurs de l'été.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00 heures 10.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Dominique GILLOT, Maire, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Patrice BORCIER Dominique RAMSI (jusqu'à 22h00), Pierre MATHEVET, Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI, Adjoint au Maire, Djibrirou CISSE (jusqu'à 22h00), Conseiller Municipal délégué, Bernard ROUSSEL, Nicole GUGELMANN, Catherine MARSILE, Béatrice FURET, Sylvie MORELLE (à partir de 20h55), Maria Térésa FORME, Philippe RELIN, Estelle MEUNIER, Jimmy ZE (à partir de 20h35), David GANDON, Alexandre MAHOUDEAUX, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Monique MERIZIO, Claude THOMAS, Joëlle MARTINEZ, Frédérick TOURNERET, Patrick BENSMAIL Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Madame Dominique RAMSI a donné pouvoir à Madame Pierrette BORGNE à partir de 22h00.

Madame Hélène CHATILLON a donné pouvoir à Monsieur GROS.

Monsieur Guy PRUDON a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE.

Monsieur Djibrirou CISSE a donné pouvoir à Madame Estelle MEUNIER à partir de 22h00.

Monsieur Jean-Pierre PARAY a donné pouvoir à Monsieur Patrice BORCIER.

Madame Sylvie MORELLE a donné pouvoir à Madame Pierrette BORGNE jusqu'à 20h55.

Madame Béatrice RAULT a donné pouvoir à Madame Francette GAUDIN.

Absents : Monsieur Jimmy ZE jusqu'à 20h35.

Monsieur Djibrirou CISSE a été désigné comme Secrétaire de séance jusqu'à 22h00, Madame Catherine MARSILLE a été désignée comme Secrétaire de séance à partir de 22h00.